

Interpellation déposée le 17 novembre 2025

Nul n'est censé ignorer la loi. Encore faut-il pouvoir y accéder.

La plupart des communes vaudoises ont, sur leur site internet, une page recensant l'entier des textes légaux communaux et intercommunaux, accessibles sous forme numérisée.

À titre d'exemples, peuvent être citées les communes suivantes, proches de Vevey :

- Chardonne : <https://www.chardonne.ch/reglements-et-lois/>
- Montreux : <https://www.montreux.ch/autorites-et-services-communaux/lois-et-reglements>
- Blonay – St-Légier : <https://www.blonay-saint-legier.ch/reglements>

Vevey ne dispose pas d'une telle page dédiée sur son site internet, quelques règlements étant dispersés sur diverses pages. Cela nuit nécessairement aux citoyens et citoyennes, qui n'ont pas un accès aisément à leurs droits et obligations.

Au nom du groupe PLR.Vevey, je pose les questions suivantes :

1. La Municipalité est-elle consciente de cette problématique ?
2. Si oui, entend-elle y remédier ? Cas échéant dans quel délai serait-ce envisageable ?
3. Quel serait le coût d'une mise à jour du site internet de la Ville pour répondre à cette problématique, respectivement cette mise à jour devrait-elle être confiée à un prestataire externe ?

Je remercie la Municipalité pour sa réponse écrite.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey,

Florian Girardoz